

PROJET PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION IFSI/IFAS HÔPITAUX DU LÉMAN

Année 2026-2027

SOMMAIRE

Introduction	3
1- L'apprenant au cœur de sa formation	5
2- Un projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive	5
3- L'accompagnement des personnes en situation de handicap	7
4- La certification et la démarche qualité	7
5- Les approches pédagogiques	8
A. Les temps de formation théoriques	8
Pour les étudiants infirmiers	8
Pour les élèves aides-soignants	10
Les méthodes pédagogiques	11
➤ Une pédagogie réflexive	11
➤ Une pédagogie par le jeu	12
➤ Une pédagogie par les pairs	12
➤ Une pédagogie par la confrontation au réel	13
➤ Une pédagogie magistrale par projet	14
Les projets 2024/2025	14
L'évaluation du projet pédagogique	15
B. Les temps de formation clinique	14
L'organisation des stages	14
Les formateurs responsables de stage	15
Les visites en stage pour les étudiants infirmiers	16
Le portfolio	16
6- Un suivi pédagogique individualisé	17
Les formateurs coordinateurs de promotion	17
Les référents de suivi pédagogique	17
Formalisation des suivis pour les étudiants infirmiers	17
Formalisation des suivis pour les élèves AS	18
7- Les unités intégratives pour les étudiants, les évaluations formatives et normatives en IFSI/IFAS	18
8- Prestations offertes à la vie de l'apprenant	19
Le numérique	19
Les espaces de vie	19
Le livret d'accueil	19
9- Conclusion	20

PROJET PÉDAGOGIQUE

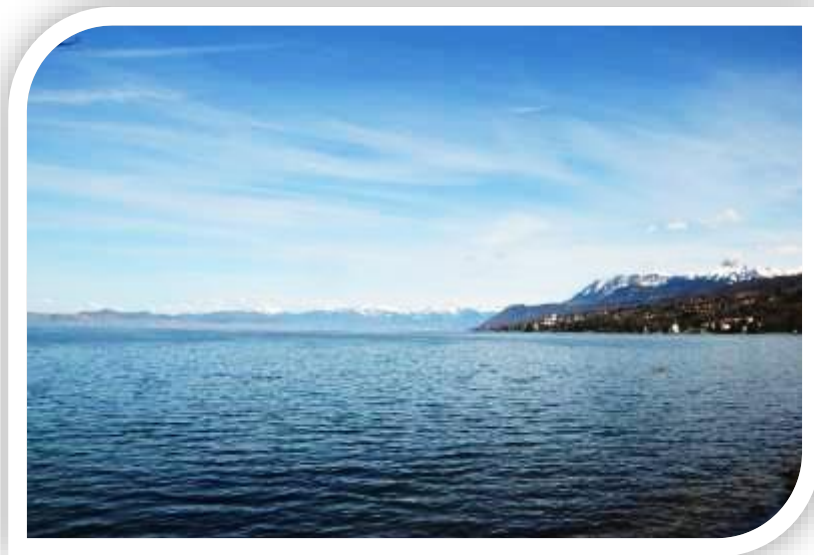
Complémentaire au projet pédagogique de territoire

Ce projet présente la démarche engagée par l'équipe pédagogique de l'IFSI de Thonon-les-Bains pour s'approprier les référentiels de formation, construire une organisation structurée des unités d'enseignement et développer des modalités de suivi pédagogique individualisé, en cohérence avec les orientations du projet pédagogique territorial. Ceci afin de favoriser une progression dans les apprentissages.

Centré sur l'apprenant, ce projet pédagogique décrit l'organisation de la formation autour de trois axes :

- L'apprenant au cœur de sa formation
- La mise en œuvre du projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive
- Les approches pédagogiques avec des projets développés par l'équipe de l'institut.

Le dimensionnement des promotions, nous permet de proposer une approche individuelle et personnalisée à chaque apprenant tout en développant une démarche collaborative. Cette collaboration se retrouve également au travers des terrains de stage avec qui nous sommes conventionnés sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie ainsi que sur le canton de Genève en Suisse. Les étudiants infirmiers, comme les élèves aides-soignants, peuvent alors se positionner comme acteurs de leurs formations et construire leurs apprentissages pour devenir des professionnels de santé autonomes et responsables.





Signature pédagogique



IFSI
IFAS
HDL

Notre signature pédagogique s'appuie sur 3 piliers fondateurs. Elle incarne notre philosophie basée sur la reconnaissance que chaque individu est unique, avec ses propres caractéristiques, expériences et perspectives.

L'équipe pédagogique au-delà de son expertise, crée un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif et centré sur l'apprenant, qui lui permet de développer ses compétences, d'atteindre ses objectifs personnels et de s'épanouir dans sa vie professionnelle.



Accompagnement personnalisé et Individualisation des parcours

L'apprenant bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui permet de répondre à ses besoins spécifiques, de valoriser ses talents, ses compétences et d'encourager son autonomie. Placé au cœur de sa formation et guidé par les formateurs qui mettent tout en œuvre pour favoriser les apprentissages, il adopte une posture réflexive.

L'accompagnement personnalisé et l'individualisation des parcours renforcent la motivation en leur offrant un soutien plus direct et en reconnaissant leurs progrès et leurs réalisations individuelles. Cela peut contribuer à maintenir leur engagement tout au long de leur formation.



Volonté d'inscrire les enseignements dans la réalité

La confrontation au réel permet à l'apprenant d'adopter une pratique réflexive de manière régulière et intentionnelle ce qui lui permet de prendre conscience de sa manière d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives.

Les apprenants sont placés en situation proche du réel ou dans le réel via les séances de simulation, lors des enseignements en lien avec les pratiques professionnelles. L'ancrage dans la réalité favorise l'émergence de l'identité professionnelle de chaque apprenant et aide à la professionnalisation.



La pédagogie par le jeu

La gamification des enseignements est une approche qui favorise le recours à des activités ludiques pour stimuler l'apprentissage, la motivation, l'engagement et la réussite de chacun. Cette méthode pédagogique est utilisée par les formateurs pour mobiliser les enseignements et faciliter le travail en collaboration.

Infirmier(e), aide-soignant(e) sont des métiers intrinsèquement collectifs, qui reposent sur la collaboration, le travail d'équipe, le partage des responsabilités et le soutien mutuel pour fournir des soins de qualité aux patients. A ce titre, le groupe est également moteur des apprentissages partagés en permettant les interactions entre les apprenants, la collaboration et la confrontation d'idées.

La proximité et la bienveillance sont les pierres angulaires des relations humaines de notre philosophie basée sur le respect mutuel et la confiance.



1- L'apprenant au cœur de sa formation

L'apprenant est un adulte inscrit dans une formation professionnelle. Il intègre progressivement son statut d'apprenant qu'il soit un nouveau Bachelier, un agent en reconversion ou en promotion professionnelle. Il prend conscience de ses valeurs personnelles et s'approprie celles partagées par la profession afin de se construire une identité.

Ceci implique :

- Un parcours de formation dans lequel l'apprenant construit et acquiert les éléments de compétences indispensables à l'exercice professionnel.
- Un parcours individualisé en tenant compte des diplômes antérieurs avec les commissions d'équivalence ou de dispense des acquis antérieurs pour mettre en place les cursus partiels en formation aide-soignante et les allègements de formation en formation infirmière.
- Le soutien des professionnels tant de l'institut de formation que des stages dans l'élaboration et l'accompagnement de ce parcours qui prend en compte ses ressources personnelles.
- Un engagement de l'apprenant à s'impliquer dans la formation afin d'obtenir le diplôme recherché.
- Des droits et des devoirs de chacun, conformément à la réglementation en vigueur, au règlement des études universitaires et au règlement intérieur de l'institut.

Selon les référentiels de formation, « l'apprenant est amené à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif » capable :

- D'analyser toute situation de santé,
- De prendre des décisions dans les limites de son champ de compétences
- De mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle

Pour cela l'apprenant doit :

- Développer des ressources en savoirs théoriques (savoir)
- Développer des ressources en habileté gestuelle (savoir-faire)
- Développer des ressources en capacités relationnelles et reconnaître ses émotions pour mieux les gérer (savoir être)
- Développer une éthique professionnelle pour prendre des décisions éclairées et agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction (savoir devenir)

Ainsi exercé à la réflexion critique au travers du raisonnement clinique et de l'analyse de pratique, l'apprenant deviendra un professionnel compétent capable d'intégrer rapidement des nouveaux savoirs et de s'adapter à de nouvelles situations.

Le projet pédagogique de l'IFSI de Thonon précise les orientations de l'institut quant à la finalité des formations professionnelles, les principes pédagogiques, les moyens et les outils mis en œuvre dans l'accompagnement des apprenants en cohérence avec le projet pédagogique du territoire IFSI – Grenoble-Alpes.

2- Un projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive

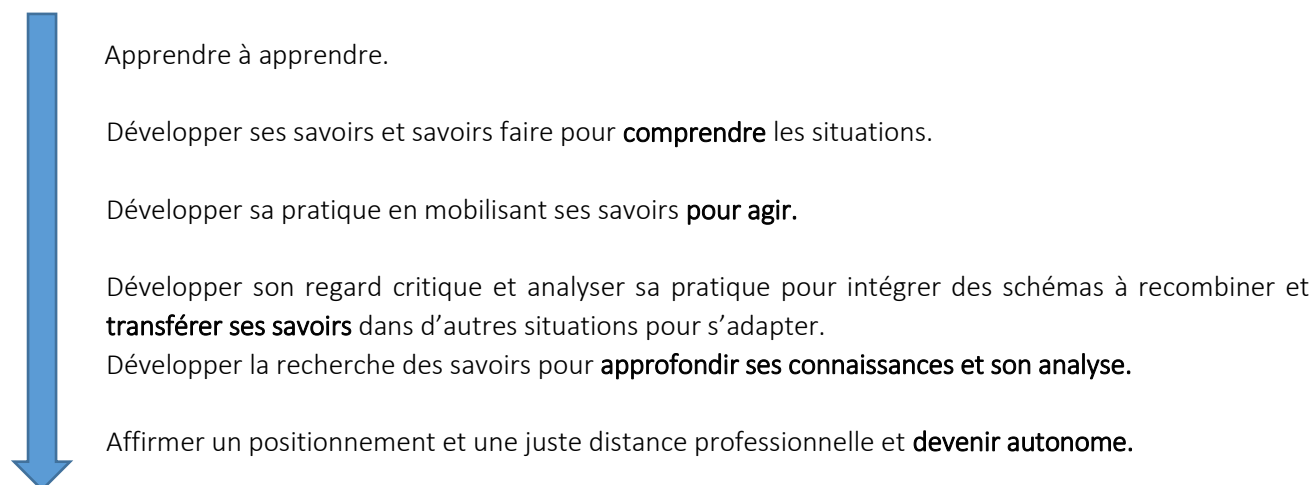
L'équipe pédagogique véhicule auprès des apprenants et des partenaires de la formation les concepts et fondements des sciences infirmières, en s'inscrivant dans une approche holistique de la personne, notamment à travers les travaux de Virginia Henderson et le modèle de raisonnement clinique de Tanner tels que :

- L'humanisme : « *Pensée qui met au premier plan de ses préoccupations, le développement des qualités essentielles de l'être humain, permettant à l'individu de rester libre, pleinement responsable de ses actes, tolérant, autonome, ouvert et curieux* » Encyclopédie universalis
- Le béhaviorisme « *Théorie d'origine anglo-saxonne fondant ses analyses sur les comportements et excluant l'introspection* » Encyclopédie universalis
- Le cognitivisme « *Processus d'assimilation des connaissances* » Encyclopédie universalis
- Le constructivisme, Théorie de l'apprentissage selon Jean Piaget, fondée sur l'idée que la connaissance est construite par l'apprenant sur la base d'une activité mentale.
- Le socioconstructivisme, Processus d'apprentissage selon Vygotsky Lev où « les gens construisent leurs connaissances par le biais d'interactions sociales et avec leur milieu. »

Reposant sur **des valeurs fondamentales de bienveillance, d'autonomie, d'équité et de rigueur**, l'équipe pédagogique s'est ainsi attachée à individualiser les parcours de chaque apprenant.

L'apprenant, selon sa propre stratégie, suit son chemin en s'autonomisant, accompagné par les formateurs qui mettent tout en œuvre pour favoriser ses apprentissages. Il adopte une posture active et réflexive orientée vers la construction des éléments de compétences. Il fait les liens entre savoirs et actions et les contextualise.

Ainsi les connaissances, les représentations, les expériences propres aux apprenants sont prises en considération et questionnées. Par le jeu des interactions (partage/confrontation) entre les différents intervenants (apprenants, formateurs, tuteurs, professionnels de santé...) chaque apprenant construit son schéma de pensée face à des situations professionnelles nouvelles en franchissant ces étapes :



3- L'accompagnement des personnes en situation de handicap

L'équipe pédagogique a identifié dans son projet institutionnel, des apprenants en situation de handicap (ex : les maladies chroniques, les dyslexies ou autre dys, les TND (troubles neuro développementaux), etc.) et a rédigé un projet qui vise, par l'accompagnement des référents handicaps, à :

- ✓ Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation.
- ✓ Développer des ressources et des savoir-faire pour favoriser la formation de ces personnes.
- ✓ Faciliter le bon déroulement du cursus des apprenants et des stagiaires en situation de handicap par un accompagnement personnalisé.
- ✓ Anticiper la fin de formation en préparant l'apprenant en situation de handicap au monde du travail.
- ✓ Accompagner les apprenants dans l'utilisation des outils informatiques. (méthode FALC)

4- La certification et la démarche qualité

L'évolution des formations paramédicales, les enjeux qui en découlent et la complexité des processus de formation requièrent une exigence sur l'approche pédagogique tant sur ses contenus que sur ses méthodes. La démarche qualité en formation peut être un outil de gestion de cette complexité. L'objectif est de maintenir un niveau d'apprentissage qualitatif, elle permet de valoriser les pratiques existantes et d'organiser une réingénierie optimale des projets de formation.

L'institut de formation s'est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021 confirmé par son renouvellement en 2024. Dans sa politique qualité, l'institut s'engage notamment à :

- Faire évoluer son ingénierie de formation initiale et continue en adaptant les pédagogies et l'accompagnement aux profils des apprenants pour les mener à la réussite et à la diplomation
- Former des professionnels de santé réflexifs et responsables, en capacité de s'adapter aux mutations engagées par le système de santé en développant notamment des moyens pédagogiques innovants (simulation ; numériques ; e-learning...) pour préparer les apprenants à l'utilisation de la e-santé et au travail en inter professionnalité
- Analyser les événements indésirables pour identifier des axes d'amélioration et optimiser l'expérience des différents acteurs.
- Analyser les besoins des différents acteurs (apprenants, formateurs, intervenants, financeurs, etc.) exprimés par l'intermédiaire des questionnaires de satisfaction développés au sein de l'institut

5- Les approches pédagogiques

Les approches théoriques et cliniques sont étroitement articulées et complémentaires. Les enseignements théoriques, en lien avec l'alternance en stage, favorisent la conceptualisation, la compréhension des situations de soins et la mise en perspective des savoirs. Les stages permettent aux étudiants de mobiliser, de confronter et d'approfondir les savoirs et les compétences acquis en formation, tout en développant de nouvelles connaissances et compétences au contact des situations cliniques rencontrées.

Ainsi les situations de soins emblématiques préparées durant la formation sont analysées afin d'optimiser l'apprentissage en situation réelle (comprendre, agir, transférer) et de développer la réflexion sur la pratique. Les situations vécues à l'institut sont transférables dans une situation professionnelle et inversement.

A. Les temps de formation théorique

Pour les étudiants en soins infirmiers

L'enseignement est organisé conformément au référentiel de formation de 2009 (pour les promotions d'étudiants de deuxième année et troisième année) et conformément au référentiel de formation 2026 pour la promotion entrant en formation en 2026. Les modalités d'organisation et de répartition des enseignements sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation et sur avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. Un planning hebdomadaire est communiqué aux étudiants précisant la nature de l'enseignement.

Chaque unité d'enseignement (UE) fait l'objet d'un projet transmis aux étudiants qui permet à chacun :

- d'identifier les prérequis,
- de faire les liens entre savoirs théoriques, savoirs procéduraux et pratiques,
- de tendre vers la définition des compétences professionnelles.

Chaque présentation d'UE détermine des contenus et des méthodes. Cela se traduit en :

- **Cours magistraux (CM)**
 - Cours dont le contenu concerne la transmission d'un savoir théorique et procédural dispensé par un formateur, un intervenant extérieur en présentiel ou par le dispositif e-learning via la plateforme de communication et d'échange de l'institut (formation à distance).
 - La présence en cours est soit facultative soit obligatoire selon les décisions de l'équipe pédagogique et cette notion est précisée sur les plannings de cours affichés
- **Travaux dirigés (TD)**
 - Temps d'enseignement obligatoire se déroulant sous la conduite d'au moins un formateur, réunissant au plus 25 étudiants,
 - Ils ont pour finalité d'approfondir ou compléter un cours magistral, de réaliser des travaux de groupe ou individuel, des travaux pratiques, des études, des recherches.
- **Travaux personnels guidés (TDA)**
 - Temps d'accompagnement guidés par les formateurs, permettant d'évaluer la capacité des étudiants à mobiliser les ressources et les connaissances de manière pertinente et adaptée, et d'identifier les besoins éventuels en encadrement de proximité.
 - Temps de travail sous la responsabilité d'au moins un formateur ou temps de rencontre avec leur formateur de suivi pédagogique.
 - Temps d'information, de régulation, de bilan.
- **Temps d'appropriation des connaissances (TAC) – Promotion 2026/2027 relevant du référentiel de formation 2026**

Un temps de travail personnel de 5 heures hebdomadaires est dédié à l'appropriation des connaissances par les étudiants, à l'institut comme en stage. Il vise à favoriser la mobilisation

des enseignements, l'intégration progressive des savoirs et leur mise en lien avec les situations de soins rencontrées. Ce temps est inscrit dans le planning de formation et réparti sur la semaine, à raison de 3 heures 30 le lundi matin et de 1 h 30 sur un autre jour de la semaine.

Pour les élèves aides-soignants

L'enseignement est organisé selon le référentiel relatif à la formation aide-soignante défini par l'arrêté du 10 juin 2021

Les modalités d'organisation des enseignements et leur répartition sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation. Un planning hebdomadaire est communiqué aux élèves précisant la nature des enseignements. Les cours sont obligatoires sous forme de cours magistraux en présentiel ou en e Learning, travaux dirigés, travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Il est constitué de 5 blocs de compétences. Chaque bloc comprend des modules d'enseignements (10 au total) qui font l'objet de projets transmis aux élèves.

Cela permet à chacun de :

- ✓ Identifier les pré-requis.
- ✓ Connaître les enseignements et les méthodes pédagogiques.
- ✓ Connaître les modalités d'évaluation.

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines réparties comme suit :

- 22 semaines d'enseignement en institut soit 770 h (cours magistraux, TD, intégration des connaissances, travail personnel)
- 22 semaines d'enseignement en stage clinique soit 770h (soit 3 stage de 5 semaines et un stage de 7 semaines)

Les orientations pédagogiques

L'équipe pédagogique est composée de 15 formateurs ayant des expériences professionnelles diversifiées et complémentaires dans le domaine de la santé. Leurs expériences couvrent de nombreux secteurs de soins comme la gériatrie, la psychiatrie, l'oncologie, la pédiatrie, les soins d'urgences, l'anesthésie et la chirurgie. Certaines expériences en santé publique et à l'éducation nationale ont permis de développer des compétences en pédagogie.

UNE PEGAGOGIE REFLEXIVE

La pratique réflexive consiste à préciser la manière dont l'action est organisée. Elle définit ce qui pousse à l'action. Elle formalise les savoirs pour les rendre lisibles et visibles par tous.

Développer une pratique réflexive, c'est adopter une posture réflexive, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives.

✓ La démarche clinique

Initiée en 2021, la démarche de raisonnement clinique permet à l'apprenant d'analyser une situation de soin pour proposer des actions adaptées et cohérentes. Elle respecte des étapes d'observation, de questionnement, de proposition d'hypothèse dans une conduite inductive et/ou déductive permet de poser un jugement clinique. Elle est mise en application sur le principe de l'alternance cours/stage.

Elle est enseignée progressivement tout au long de la formation. Du recueil de données au jugement clinique, l'apprenant construit sa démarche de soin et met en œuvre des projets de soin personnalisés en stage et en situation simulée à l'institut. Dès cette année, la démarche de réflexion va évoluer et s'enrichir en s'adossant aux théories des sciences infirmières notamment Virginia Henderson pour 2026/2027. Les étudiants de première année vont apprendre et appliquer le modèle de Tanner et exercer leur évaluation avec la grille de Lassater.

✓ Le calcul de dose

Au terme de sa formation, l'étudiant en soins infirmiers devra avoir acquis une parfaite maîtrise du calcul de dose et du calcul de débit, afin d'être capable d'analyser une prescription médicale, de pouvoir la discuter si besoin avec le médecin et de l'appliquer en toute sécurité, sans erreur ni oubli, quelle que soit la voie d'administration. La démarche d'acquisition du calcul de dose est progressive et le niveau des étudiants est évalué conformément aux référentiels de formation. Le projet calcul de dose permet de suivre et d'évaluer les étudiants pour s'adapter à leurs besoins. Un cahier d'apprentissage aux calculs de dose sera mis en place cette année pour les étudiants de première année en S2.

✓ La pédagogie inversée

La pédagogie inversée renverse les rôles traditionnels de l'apprentissage. Là, où habituellement, l'apport magistral (la leçon) est vu en classe, travaillé en classe via des exercices puis révisé et retravaillé à la maison, la classe inversée consiste à laisser l'apprenant travailler sur une thématique à l'aide de capsule vidéo, de podcasts, de lectures conseillées pour préparer son cours à la maison. L'approfondissement et la résultante de ce travail se font en cours, en brainstorming, avec le formateur comme médiateur. Les autres participants posent des questions ainsi que le formateur afin de faire réfléchir l'étudiant.

UNE PEGAGOGIE PAR LE JEU

La pédagogie par le jeu est une approche qui favorise le recours à des activités ludiques pour stimuler l'apprentissage. Le jeu libre et le jeu dirigé sont deux formes d'apprentissage par le jeu. D'une part, le premier apprentissage est autodirigé et dicté par la propre motivation de l'apprenant. D'autre part, le second est encouragé par les formateurs et vise à établir un objectif d'apprentissage spécifique. Différents jeux pédagogiques (escape Game, jeu de plateau, etc.) sont réalisés en groupe en présentiel à l'institut.

D'autres activités sont créées sur la plateforme pédagogique. (Quizz, mots glissés collés, texte à trous, jeux de carte, etc.). Elles permettent de remobiliser les connaissances de façon ludique ce qui est un facteur motivationnel important.

UNE PEGAGOGIE PAR LES PAIRS

✓ L'Analyse de la Pratique Professionnelle : APP

L'équipe pédagogique a conçu un guide pour accompagner les apprenants dans l'analyse de la pratique professionnelle lors de leur parcours de formation. A l'issue de la formation, l'apprenant aura intégré une méthodologie qui lui permettra de devenir un professionnel compétent, autonome et réflexif en capacité de mobiliser des sources professionnelles et scientifiques pour exercer son esprit critique à partir de données probantes.

Ce guide décrit les étapes de l'acquisition de la méthodologie en fixant des objectifs par semestre et par année. Les attendus sont progressifs et intègrent l'apprentissage par les pairs en regroupant les apprenants en sur des temps interprofessionnels.

✓ Le service sanitaire pour les étudiants en santé

Dès la parution du décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé par le Ministère de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'institut de formation a initié sa mise en œuvre pour répondre à la stratégie nationale, à l'exception de l'inter professionnalité du fait de la distance géographique avec les autres étudiants en santé du territoire.

Aussi, au sein de notre institut, nous avons fait le choix de réaliser 3 actions de prévention à la santé auprès de publics diversifiés tels que des collégiens, des élèves de primaire, des personnes âgées en EHPAD ou en foyer logement et des travailleurs en entreprise. Les actions de prévention abordent des thèmes multiples propres aux populations rencontrées : ex : Les gestes qui sauvent - Adultes salariés ; Les écrans / Le numérique-élèves CM1CM2 ; L'hygiène bucco-dentaire chez les personnes âgées, résidents.

UNE PEGAGOGIE PAR LA CONFRONTATION AU REEL

✓ La simulation

Cette méthode d'enseignement est développée dans l'institut afin de permettre aux étudiants d'intégrer des compétences d'observation, de jugement clinique pour la mise en place d'une démarche clinique personnalisée en situation simulée avec des acteurs aguerris au théâtre d'improvisation.

Chaque étudiant réalise, en huitième de groupe, deux séances de simulation par année de formation et les élèves aides-soignants une séance sur leur année de formation.

✓ L'enquête de satisfaction des résidents dans le cadre de l'évaluation externe des EHPAD

L'élève AS doit développer une démarche qualité dans la mise en œuvre des soins aux patients.

Le projet initié en 2024 sur la dernière semaine des enseignements, en collaboration avec le service qualité des hôpitaux du Léman, permet aux élèves de réaliser des entretiens de satisfaction auprès des personnes âgées et de leur famille en situation réelle d'auditeur pour recueillir des données, analyser les besoins et proposer des axes d'amélioration aux EHPAD des Hôpitaux de Léman.

Il s'agit de développer la démarche de recueil de la satisfaction pour rendre les aides-soignants de demain opérationnels et participatifs en répondant de manière vivante et concrète aux objectifs de formation du référentiel.

✓ L'enseignement du logiciel de prescription hospitalière

La mise à disposition de matériel informatique identique au centre hospitalier, la formation à l'utilisation du logiciel de prescription médical des hôpitaux du Léman « easily », permet aux apprenants de se familiariser avec cet outil avant le départ en stage, de développer leur compétence autour de la transmission des informations dans le respect des règles de protection des données. (Cf. Référentiel socle et transversal de compétences du numérique en santé)

Les projets transverses

✓ Le référentiel d'évaluation

- **Pour les formateurs**, l'objectif principal est la création d'un cadre structuré et transparent pour évaluer les performances des apprenants, tout en soutenant l'enseignement, la réflexivité constructive et l'amélioration continue des programmes de formation. Il contribue :
 - ⇒ à définir le processus d'évaluation pour garantir une évaluation cohérente et équitable, indépendamment de l'évaluateur.
 - ⇒ à partager une vision commune de l'évaluation et d'harmoniser les pratiques.
 - ⇒ à clarifier les attendus en fin de formation afin de construire le dispositif d'évaluation permettant de vérifier l'atteinte de l'objectif et fixer le niveau d'exigence attendu.

En identifiant les connaissances et compétences prioritaires, le référentiel guide les formateurs dans leurs enseignements. Il les aide à structurer leurs cours de manière à favoriser l'acquisition des compétences clés. Les formateurs jouent un rôle central dans cette démarche et leur approche est guidée par un ensemble de valeurs fondamentales qui imprègnent leur pratique évaluative : la rigueur, l'équité, la bienveillance, le respect, l'humilité, l'exigence, l'impartialité et l'objectivité.

- **Pour les apprenants**, le référentiel d'évaluation constitue un cadre de référence permettant de comprendre les attendus de la formation, de se situer dans sa progression et d'identifier les compétences à développer tout au long du parcours. Il contribue :
 - ⇒ → à rendre lisibles les attendus de la formation et les critères sur lesquels les compétences sont évaluées ;
 - ⇒ → à favoriser l'autoévaluation et l'auto-positionnement, en permettant à chaque apprenant d'identifier ses acquis, ses besoins et ses axes de progression ;
 - ⇒ → à donner du sens aux apprentissages, en faisant le lien entre les connaissances mobilisées, les situations rencontrées et les compétences à construire ;
 - ⇒ → à accompagner la progression vers l'autonomie, en permettant à l'apprenant de prendre progressivement la responsabilité de ses apprentissages et de son développement professionnel ;

- ⇒ → à favoriser une évaluation formative et constructive, considérée comme un temps d'apprentissage, de dialogue et de réflexivité plutôt que comme une simple mesure des acquis.

En explicitant les critères et les niveaux d'exigence attendus, le référentiel permet à l'apprenant de mieux comprendre ce qui est attendu, ce qui est acquis et ce qui reste à développer. Il constitue ainsi un outil de repérage et de progression qui soutient la construction des compétences et le développement d'une posture professionnelle réflexive.

✓ Le projet numérique

Le développement du numérique en formation permet l'évolution de la place et la posture du formateur, qui devient davantage un guide et un accompagnateur dans les apprentissages. Cette évolution invite l'équipe pédagogique à repenser ses pratiques et à s'engager dans une dynamique collective d'innovation pédagogique. Il ne s'agit pas uniquement de dématérialiser les ressources existantes, mais de concevoir de nouvelles modalités d'apprentissage favorisant l'autonomie des étudiants, leur engagement actif et le renouvellement des interactions entre formateurs et apprenants

Le projet numérique vise à :

- ✓ Exploiter pleinement les outils numériques existants.
- ✓ Développer des outils numériques innovants et adaptés à la génération 2.0.
- ✓ Développer la communication de l'institut via face book et Instagram
- ✓ Utiliser le numérique dans la mise en œuvre des évaluations normatives en sécurisant le processus contre la fraude.
- ✓ Réfléchir à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)
- ✓ Développer des outils permettant la réalisation d'évaluation instantanée lors des formations
- ✓ Utiliser des outils numériques performants, permettant le traitement et l'exploitation des données
- ✓ Développer le recueil de la satisfaction via des questionnaires numériques
- ✓ Intégrer la prise en compte des handicaps dans le projet numérique

Ce projet initié en 2021 avec la nomination de référents numériques a permis de développer trois axes qui contribuent à développer la communication autour de l'institution, l'innovation pédagogique dans les projets d'enseignement et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

L'intégration de la plateforme de communication et d'enseignement de type Moodle a permis aux formateurs d'exploiter pleinement les outils numériques pour proposer une hybridation des enseignements plus aboutie, avec la possibilité d'utiliser des ressources multiples complémentaires en asynchrones pour favoriser :

- ⇒ La structuration du parcours pédagogique pour faciliter l'accès aux savoirs
- ⇒ L'utilisation d'activités numériques pour favoriser les apprentissages
- ⇒ L'utilisation d'activités numériques pour remobiliser les savoirs

Ces différentes activités sont très accessibles et ludiques ce qui est un facteur motivationnel qui favorise l'engagement des étudiants dans leurs auto régulation et le développement de leur autonomie.

Évaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est évalué et réajusté chaque année sur la base d'indicateurs identifiés (taux de réussite aux évaluations d'UE en session 1, taux de satisfaction des apprenants, nombre de FEI, taux de réussite au diplôme....).

Le comité de pilotage Qualité est impliqué dans la démarche d'évaluation au même titre que tous les partenaires. Un outil de suivi a été mis en place depuis un an et les réajustements s'effectuent à partir de ces évaluations et des réflexions de l'équipe pédagogique.

B. Les temps de formation clinique

L'organisation des stages

Dans le cadre du programme de formation conduisant au Diplôme d'Etat, le stage est un espace et un temps privilégié où les apprenants acquièrent des connaissances spécifiques, développent des éléments de compétence et se rendent compte des réalités professionnelles.

Chaque étudiants infirmier réalise l'ensemble des stages en lien avec les obligations définies dans les référentiels de formation et les possibilités dont dispose l'IFSI/IFAS.

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place une réelle alternance entre les temps d'apprentissage théorique et les temps d'apprentissage clinique pour les étudiants infirmiers. Pour ce faire les 10 périodes de stages sont d'une durée de 4, 5, 6, 8 ou 9 semaines. Cela permet aux étudiants de travailler sur leurs objectifs d'apprentissage, sur leur capacité d'adaptation, de faire des recherches théoriques, d'échanger avec leur référent pédagogique pour préparer la période de stage suivante.

Le cursus de stage est adapté au regard de la situation des étudiants. A partir de la deuxième année de formation, l'étudiant peut rechercher une fois par an, un stage hors département de la Haute Savoie pour convenance personnelle (région d'origine, spécialité, etc.).

En troisième année de formation, au semestre 6, l'étudiant recherche un stage optionnel de 6 semaines pour découvrir une spécialité ou approfondir une discipline. Ce stage, sous certaines conditions, peut être réalisé à l'étranger. Ce stage est validé par une commission interne à l'institut.

Enfin le dernier stage de 9 semaines est un stage où les allocataires, les promotions professionnelles ou autres étudiants financés par une structure, sont affectés sur leur futur lieu de travail. L'objectif étant de favoriser l'adaptation à l'emploi.

Chaque élève aide-soignant, afin de répondre aux exigences du référentiel de formation définies par l'arrêté du 10 juin 2021, réalise 3 périodes de stage de 5 semaines et une période de 7 semaines. Leur parcours doit comporter au moins une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès des personnes âgées.

Chaque élève a la possibilité de réaliser son dernier stage de formation dans un lieu choisi par lui, validé par la commission de validation, au regard de son parcours de stage, de son projet professionnel et de l'acquisition des compétences. Ce stage peut se dérouler à l'étranger.

Le coordinateur de stage

Un coordinateur de stage est garant de l'organisation et de la gestion des stages en collaboration avec un formateur référent de stage par promotion. Les 4 référents de stage de promotion sont les interlocuteurs privilégiés des apprenants quant à leurs difficultés ou questions.

Le coordinateur veille à :

- ⇒ Organiser le parcours de l'apprenant en collaboration avec les formateurs référents de stage et de formateurs référents de suivi pédagogique
- ⇒ Gérer les stages dans une finalité de cohérence et d'efficacité pour la formation, en respectant au mieux les contraintes du terrain,
- ⇒ Assurer un rôle de conseil auprès des structures pour l'élaboration et l'évaluation des livrets d'accueil et d'encadrement ainsi que le suivi des chartes et des conventions de stages,
- ⇒ Travailler avec les tuteurs et/ou maîtres de stage pour toute question concernant l'encadrement des apprenants.
- ⇒ Réaliser l'analyse des contenus des questionnaires de stage dans le cadre de la démarche qualité.

6- Le suivi pédagogique individualisé

C'est un temps de rencontres individuelles entre l'apprenant et son formateur référent pédagogique. Ce formateur développe une vision globale de la situation pédagogique de l'étudiant. Il collabore régulièrement avec la Direction au sujet de ces suivis. Il assure la traçabilité des données recueillies dans le dossier de l'étudiant et présente aux instances la situation de tout étudiant en difficulté et/ou la mise en place d'un contrat pédagogique si nécessaire.

Les formateurs référents de promotion

Deux formateurs sont référents de promotion. Ils organisent en collaboration avec les formateurs des groupes d'UE, la mise en œuvre du dispositif de formation sur le plan pédagogique et organisationnel. Ils veillent à diffuser l'information ascendante et descendante auprès des délégués de promotion ou au sein de toute la promotion et de la direction.

Les référents de suivi pédagogique

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé par un formateur référent pédagogique tout au long de son parcours de formation. Ce suivi vise à soutenir sa progression, à favoriser le développement de son autonomie et à l'aider à construire progressivement son identité professionnelle.

Dans ce cadre, le formateur référent accompagne l'étudiant afin de lui permettre de :

- ⇒ Identifier ses ressources, ses acquis et ses difficultés ;
 - ⇒ Confronter ses représentations à la réalité professionnelle et donner du sens à ses apprentissages ;
 - ⇒ Élaborer des stratégies d'apprentissage adaptées à ses besoins, renforcer ses ressources, organiser son travail et développer ses capacités d'autoévaluation ;
 - ⇒ Apprécier sa progression dans les différents domaines de compétences et identifier les axes d'amélioration nécessaires à la poursuite de son parcours. S'inscrire dans des perspectives d'évolution.
- ⇒ Donner du sens à sa formation et conforter son projet professionnel.
- ⇒ Accepter aide et soutien des encadrants.

Formalisation des suivis pour les étudiants infirmiers

- ⇒ Des entretiens individuels sont institués avec le formateur référent d'une durée moyenne de 45 minutes :
 - Au début de 1^{ère} année pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au commencement de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.
 - Après chaque stage afin de faire le point des acquis, des axes d'amélioration.
 - En fin d'année si nécessaire et/ou difficultés pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation, validée par la directrice.
- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'étudiant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'étudiant peut sur demande écrite, consulter son dossier.

Formalisation des suivis pour les élèves AS

- ⇒ Un API (accompagnement pédagogique individualisé) de 35h est réalisé lors des trois premiers mois de la formation. Cet accompagnement est construit pour répondre aux objectifs du référentiel autour de 4 axes :
 - Evaluation et remise à niveau en mathématique, en français, en informatique
 - Sensibilisation à la relation humaine
 - Accompagnement méthodologique sur les méthodes d'apprentissage
 - Entretien et accompagnement de l'apprenant pour son projet professionnel
- ⇒ De plus des entretiens individuels sont institués avec le formateur référent d'une durée moyenne de 30 minutes (durée totale 7h)
 - Un au début de l'année pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au départ de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.

- Un en milieu d'année pour suivre les résultats, réaliser un bilan et poser des objectifs d'apprentissage et réajuster les méthodes de travail si besoin.
 - Un en fin d'année pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation sur le dossier d'évaluation continue, validée par la directrice.
- ⇒ Un API de 35h supplémentaire pour les EAS en cursus partiel, permet aux formateurs d'apporter aux apprenants les enseignements nécessaires pour réussir leur formation, notamment le raisonnement clinique partagé et le référentiel numérique
- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'apprenant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'élève peut sur demande écrite, consulter son dossier.

7- Prestations offertes à la vie de l'apprenant

Un accès au numérique

Un centre de documentation équipée de trois postes informatiques est ouvert aux apprenants, selon l'organisation définie dans la charte du CDI.

La plateforme MOODLE permet la mise en ligne des cours et un espace de communication apprenants/professionnels de l'institut. Elle inclue un système de Visio conférence qui permet de dispenser des cours à distance dans les meilleures conditions. L'enseignement de l'anglais est dispensé sous format numériques via une plateforme spécifique (mischool).

Les espaces de vie

Les étudiants ont la possibilité de réserver des salles en dehors des heures de cours pour travailler (cf. règlement intérieur).

Une salle de détente avec plusieurs tables est à la disposition des apprenants. Elle est équipée de distributeurs de boissons froides et chaudes, de fours à micro-onde, et de deux réfrigérateurs.

A l'extérieur, des tables de pique-niques, des pergolas, des bancs, des chaises longues et un abri fumeurs sont accessibles pour tous.

Un accès au self de l'hôpital est possible tous les jours de l'année sauf le weekend au tarif CROUS à 1 euros pour tous les étudiants en soins infirmiers.

Deux abris vélos et trottinettes sont disponibles sur le parking de l'institut.

Un tableau d'affichage est disponible pour les demandes d'emploi, les locations et informations diverses.

Le livret d'accueil

Ce document est à disposition des apprenants, sur le site internet, en amonts de la formation puis sur la plateforme de communication.

Il regroupe toutes les informations qui facilitent la vie de l'apprenant au sein des instituts.



8- Conclusion

Professionnels en devenir, étudiants infirmiers et élèves aide-soignant doivent trouver leur place au sein de notre institut. Ce projet pédagogique a pour vocation de les aider dans l'appropriation des connaissances, la construction de leur identité professionnelle pour qu'ils soient, au terme de leur parcours, des professionnels efficaces, rigoureux, efficients et épanouis en capacité de prendre en soin de l'autre comme d'eux même.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

Les Hôpitaux du Léman



L'IFSI/IFAS

